

Montigny

notre commune



Meilleurs vœux

20
26

CÉRÉMONIE DES VŒUX

VENDREDI 23 JANVIER À 19H
ESPACE LÉONARD-DE-VINCI



SOMMAIRE

2>10

➤ RÉTROSPECTIVE

Retour en images sur l'année 2025

11

➤ AMÉNAGEMENTS

12>14

➤ ACTUALITÉS

La sécurité au quotidien, campagne de recensement, vœux à la population...

15

➤ HISTOIRE

Il était une fois... le parc Gisèle Halimi

16,17

➤ ÇA BOUGE ET AGENDA

Deux spectacles au mois de janvier

18

➤ NATURE ET PAYSAGE

19

➤ A SAVOIR

N°416 Janvier 2026

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles. 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles. Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr

Directeur de la publication : Miloud Goual

Rédactrice en chef : Claire Simiana

Rédaction : Delphine Boussam,

Alexis Chartier, Jade Chauveau, Noémie Fossey-sargent

Photographies : Service Communication

et Anthony Voisin

Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr

Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01

Tirage : 9800 exemplaires

Rétro

2025



RETOUR EN IMAGES 2025

Revivez les temps forts de l'année à travers projets, événements et actions qui ont marqué le quotidien.

UNE ANNÉE DE Culture

Scènes ouvertes, concerts et prestations de l'école municipale de musique, de théâtre et de danse : les artistes ont animé le parvis Picasso et la place de la Libération pour la fête de la Musique.



La saison culturelle a été lancée avec le spectacle *The Loop* qui a affiché complet.

THÉÂTRE



Le mercredi 7 mai, le vernissage de l'exposition « *La part visible des camps* » a marqué le 80^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale.



La Ville propose aux plus jeunes de découvrir l'art, le numérique et la culture à travers des ateliers ludiques et créatifs organisés au Micro-Folie.



CARNAVAL

C'est l'événement phare de la Ville : le Carnaval regroupe chaque année au mois de mai plus d'un millier de personnes. Les Ignymontains sont descendus dans la rue pour défilé en costumes en direction de l'école Paul-Bert pour continuer la fête. Une belle journée de confettis, barbe à papa, châteaux gonflables et jeux proposés par les associations des parents d'élèves.



FÊTE DES ASSOCIATIONS



Rendez-vous incontournable de la rentrée : la fête des associations, le 6 septembre dernier.

UNE ANNÉE Festive



SOIRÉE LOTO



La 20^e édition de la fête interculturelle a rassemblé plus de 400 personnes autour de plats, d'animations et de stands représentant près de 20 pays.

FÊTE DU 13 JUILLET



Repas républicain, bal populaire, feu d'artifice... Vous avez été nombreux à célébrer la fête nationale le 13 juillet.

Plus d'une centaine d'habitants se sont retrouvés au village pour participer à la soirée loto organisée à l'occasion des animations estivales.



De la place Lucy au Centre culturel Picasso, 24 panneaux historiques invitent les passants à redécouvrir le patrimoine et l'histoire de la ville. Un projet réalisé dans le cadre du budget participatif.

- Le samedi 30 août, la Ville a inauguré le musée Jean-Noël Carpentier, un équipement retraçant l'histoire sociale et urbaine de la ville.



MUSÉE JEAN-NOËL CARPENTIER



UNE ANNÉE DE Concrétisations



PARC GISÈLE-HALIMI

Le 12 décembre dernier, le parc Gisèle-Halimi a ouvert ses portes rue Simone-Veil au sein du quartier de la gare.



ECOLE ÉMILE-GLAY

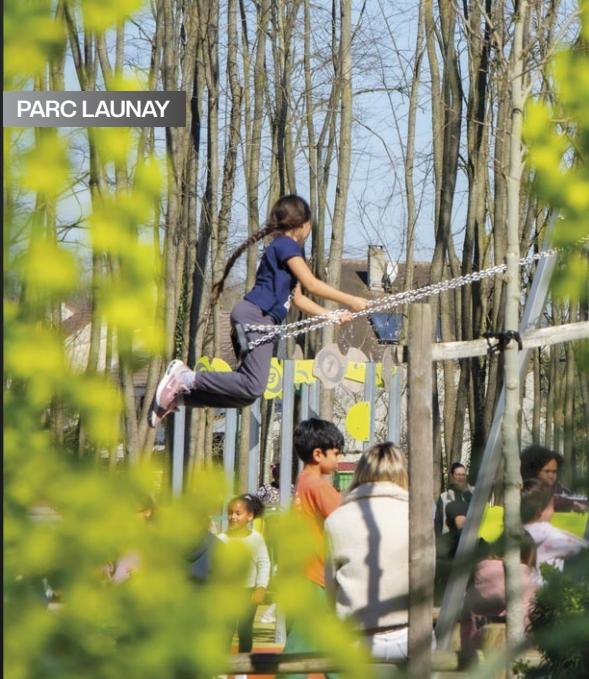
Les travaux d'extension de l'école Émile-Glay ont été terminés début juillet. Au total : quatre nouvelles classes en élémentaire, une classe pour aider les élèves en difficultés (Rased) et un centre de loisirs.



FERME PÉDAGOGIQUE

Le samedi 28 juin dernier, près de 1 000 personnes ont assisté au lancement de la ferme pédagogique, située avenue Fernand-Bommelle. À ce jour elle compte plus de 30 000 visiteurs.

PARC LAUNAY



Une après-midi de jeux et de joie au parc Launay.



Château gonflable, maquillage, barbe à papa...
Les petits Ignymontains et leurs parents ont profité des animations installées à l'occasion de la fête de la petite enfance.



Près de 150 visiteurs se sont rendus sur le stand de la Ville lors du marché de l'emploi sur le parvis Picasso, aux côtés d'une trentaine d'exposants.

UNE ANNÉE POUR* S'épanouir



L'édition 2025 de la soirée des diplômés a réuni plus de 300 participants, célébrant tous les certifiés ignymontains, du brevet des collèges au baccalauréat.



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes ont revêtu leur écharpe tricolore après une campagne électorale organisée dans les établissements scolaires.

UNE ANNÉE DE Partage et de solidarité



REPAS DANSANT

Les seniors ont participé au repas organisé dans le cadre de la semaine bleue, dans une ambiance de karaoké et de danses.



BON ANNIVERSAIRE

En avril dernier, Montigny a célébré ses doyennes Madeleine (100 ans), Andrée (103 ans) et Henriette (105 ans) à la maison de retraite John-Lennon, entourées de leurs proches.



Spectacle cabaret au Centre culturel Picasso à l'occasion de la semaine bleue.

Près de 400 personnes ont partagé le banquet des anciens à l'occasion des fêtes de fin d'année.



REPAS DES AÎNÉS



SORTIE DES SENIORS

Un groupe de seniors a profité d'une agréable journée de sortie à France Miniature. Cette visite leur a permis de découvrir les plus beaux monuments et régions de France en version miniature, dans un cadre verdoyant et convivial.

UNE ANNÉE Engagée



Élus du CMEJ et jeunes de la Mission Locale se sont mobilisés pour nettoyer la ville à l'occasion du World Clean Up Day en septembre.



TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



FORUM SANTÉ

La 2^e édition du Forum Santé a mis à l'honneur la santé des femmes et des enfants à travers un village Rose et de nombreuses animations.



TÉLÉTHON 2025

Organisé chaque année, le Téléthon est une grande mobilisation nationale en faveur de la recherche sur les maladies génétiques rares.



ACTUALITÉS



AMÉNAGEMENTS

PARKING DU PANORAMA



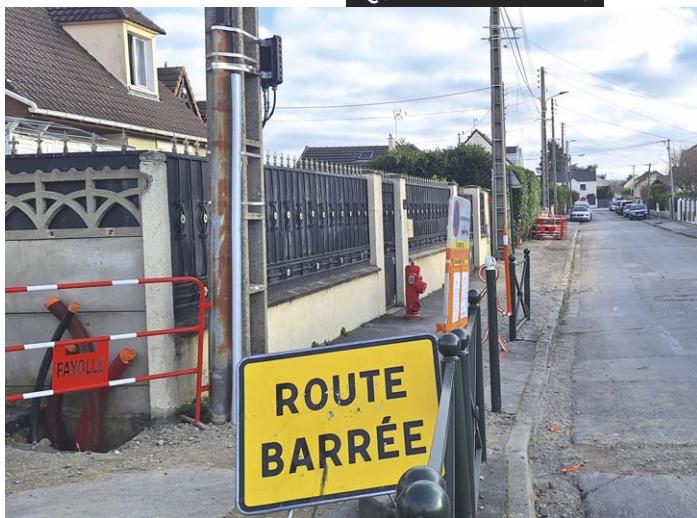
Des travaux d'installation de croix de Saint-André ont été réalisés au croisement de la rue du Panorama et la rue de Cormeilles. Ces équipements jouent un rôle essentiel, notamment en matière de sécurisation routière.

RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



Les travaux de réfection des trottoirs de la rue du Général de Gaulle, du côté des nouvelles constructions sont désormais achevés. Les nouveaux aménagements offrent désormais une surface plus régulière, facilitant la circulation des piétons.

QUARTIER WATTEAU



La commune a entrepris depuis plusieurs semaines une série de chantiers majeurs visant à moderniser ses infrastructures et à renforcer la qualité du cadre de vie. L'avenue des Fauvettes, des Clairs-Chênes ainsi que les allées Corot et Watteau sont au cœur de ces travaux, qui portent principalement sur deux volets essentiels : l'enfouissement des réseaux aériens et le remplacement d'une canalisation d'eaux usées.

RUE DU VERGER



Dans le cadre du développement des infrastructures électriques et de l'adaptation du réseau aux nouveaux besoins des usagers, des travaux de création et de modification du réseau Enedis ont été réalisés. Ces interventions visent à garantir une distribution d'électricité fiable, sécurisée et conforme aux normes en vigueur, tout en accompagnant l'évolution urbaine, industrielle et résidentielle.



Rue du Général-de-Gaulle

Finalisation de l'enrobé du trottoir au niveau du Coq Hardi.

Quartier Bommelle

Réfection de la chaussée rue Fernand-Bommelle entre l'avenue Bordier et les Copistes.

Mare épineuse

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière et de l'accessibilité pour tous, des travaux de sécurisation ont été réalisés au niveau du passage piéton de la marre Epineuse. Ces aménagements ont pour objectif de renforcer la sécurité des piétons, de réduire la vitesse et de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite (PMR). Un nouveau marquage au sol a été également réalisé pour organiser le stationnement, améliorer la lisibilité des espaces et limiter les situations dangereuses aux abords du passage piéton.

Votre sécurité au quotidien

Assurer la sécurité, c'est d'abord prévenir. La Ville agit en tissant des liens avec l'ensemble des partenaires (police municipale et nationale, établissements scolaires, associations, éducateurs de rue) pour anticiper et contenir les éventuelles tensions. L'objectif est de préserver la tranquillité de la population, de prévenir la délinquance et d'améliorer durablement le cadre de vie des Ignymontains.



Police nationales, municipales et intercommunales : quelles différences ?

POLICE NATIONALE :

Ses missions : sécurité et paix publique (application des lois, protection des biens et personnes, prévention de la délinquance) ; enquêtes judiciaires ; renseignement et information ; lutte contre la menace terroriste. En pratique, à la police nationale les enquêtes et la possibilité de dresser des amendes forfaitaires délictuelles (pour consommation de stupéfiants par exemple). **Contact : 17**

POLICE MUNICIPALE :

Ses missions : prévention et maintien du bon ordre (sécurité, salubrité, tranquillité) ; proximité avec les habitants ; verbalisation des infractions ; interpellation d'auteurs d'actes délictueux ; secours aux personnes (violences intrafamiliales, tapage nocturne...).

Elle ne dispose pas de pouvoirs d'investigation ni d'enquête. Il n'est donc pas possible de déposer plainte. Seule la police nationale est habilitée à recevoir les plaintes.

Contact : rue Guy-de-Maupassant. 01 30 26 30 82

POLICE INTERCOMMUNALE DE VAL PARISIS :

Elle intervient de 18h à 4h du matin. Pour joindre à tout moment les agents du service de police municipale mutualisée de l'agglo, un numéro unique d'appel a été mis en place : **01 34 44 82 82**.

De nouvelles caméras déployées

La Ville poursuit le déploiement progressif de caméras de vidéo-protection dans les rues, les places, les transports et les bâtiments publics. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale de prévention et de lutte contre la délinquance. Aujourd'hui, 54 caméras fixes et 6 caméras nomades, facilement déplaçables selon les besoins, sont installées sur le territoire communal. Ces équipements contribuent à dissuader les actes de délinquance, à faciliter l'identification des auteurs d'infractions et à améliorer la réactivité des forces de l'ordre en cas d'incident.

L'ensemble des caméras est relié au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la communauté d'agglomération Val Parisis. Véritable tour de contrôle, le CSU assure une surveillance continue du territoire communal. Les opérateurs veillent à la sécurité des usagers et des bâtiments publics et peuvent, dans certains secteurs, procéder à de la vidéo-verbalisation, conformément à la réglementation en vigueur. Dans ce cadre, une nouvelle caméra fixe a été mise en service le 27 novembre 2025, rue Gustave-Courbet. Une autre installation est d'ores et déjà prévue au premier trimestre 2026, rue Simone-Veil, afin de renforcer encore la sécurité dans ce secteur.



Le service des objets trouvés

Des objets peuvent être perdus dans l'espace public : téléphones, portefeuilles, clés, sacs ou encore documents administratifs. Si vous avez été dans ce cas, vous vous êtes sans doute rendu au poste de police municipale qui conserve tous ces objets trouvés. Si jamais, vous ne retrouvez pas votre objet égaré, n'oubliez pas de faire une déclaration de perte auprès d'un agent de police. En 2024, 254 objets ont été apportés à la PM.

La Police Municipale c'est aussi...

Les agents de la Police municipale, ainsi que les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), assurent de nombreuses missions spécifiques au service des habitants, des plus jeunes aux plus âgés.

Parmi ces actions figurent les opérations Tranquillité Vacances, qui ont représenté 309 interventions en 2024. Ce dispositif permet des passages réguliers à proximité des domiciles des habitants pendant leurs absences, notamment lors des congés.

La Police municipale intervient également dans le cadre du permis piéton, destiné chaque année aux élèves de CE2, afin de les sensibiliser aux règles de sécurité routière. Les agents assurent par ailleurs la surveillance des entrées et sorties des écoles et des collèges, contribuant à la sécurité des élèves et des familles.

La prévention fait aussi partie intégrante de leurs missions, notamment à travers des actions contre le démarchage abusif, en particulier auprès des seniors. Des contrôles routiers sont également régulièrement menés afin de prévenir les comportements à risque et renforcer la sécurité sur la voie publique.

Enfin, un agent de la Police municipale assure l'accueil du commissariat mutualisé de Montigny, partagé avec la Police nationale. Cette organisation garantit un accueil de proximité, facilite l'orientation des usagers et renforce la coopération entre les forces de sécurité au service de la population.

Les enfants ont décoré la Ville

Cette année encore, la magie de Noël s'est invitée dans les rues de la ville grâce à l'enthousiasme et à la créativité des enfants. Plus d'une centaine d'entre eux accompagnés de leurs parents sont venus, le 10 décembre après-midi, décorer les sapins installés sur le parvis de la mairie Picasso, place Lucy et au Village place de la Libération. Armés de boules colorées, de guirlandes scintillantes et de décos fabriquées à la main, les enfants ont laissé libre cours à leur imagination. Chacun a apporté sa touche artistique et participé ainsi à la magie de Noël. Un chocolat chaud a été offert à tous les participants.



134

c'est le nombre de lettres qui ont été déposées à l'attention du Père-Noël dans la boîte aux lettres installées par la Ville devant la mairie annexe Picasso. Celles-ci ont toutes été adressées en Laponie. Le Père-Noël ne devrait pas tarder à y répondre...



20
26

Fêtons ensemble la nouvelle année !

Sortez vos agendas : événement incontournable du mois de janvier dans la vie de la commune, la cérémonie des vœux de la municipalité se déroulera vendredi 23 janvier à 19h, espace Léonard-de-Vinci. Toutes les Ignymontaines et tous les Ignymontains y sont cordialement invités pour partager un moment convivial et célébrer l'entrée dans la nouvelle année 2026. Un cocktail vous sera également proposé, dans une ambiance musicale. Et plusieurs autres surprises vous attendent...

VoEux DU MAIRE

VENDREDI 23 JANVIER À 19H
ESPACE LÉONARD-DE-VINCI (COSEC),
rue Auguste-Renoir.
Ouvert à tous.



Obligations par temps de neige

L'hiver est pour l'instant doux mais les épisodes neigeux ne préviennent pas de leur arrivée. Ainsi, les équipes techniques connaissent d'ores et déjà l'organisation à appliquer en cas de neige. La mission principale est de dégager les accès aux écoles et les abords des lieux d'accueil du public (administrations, centre de loisirs, gare, arrêts de bus, cheminements piétonniers aux abords des équipements publics et des commerces de proximité). Bon à savoir ! Les voies privées sont à la charge des propriétaires. De même, les riverains sont tenus de sécuriser les trottoirs bordant leur propriété ainsi que les caniveaux.

ACTUALITÉS

Recensement 2026

3 agents de la Ville viendront à votre rencontre



Comme dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants, la campagne de recensement 2026 débute le 15 janvier prochain à Montigny.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit aussi des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Ces données, analysées par l'Insee selon les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil), servent ensuite aux élus pour définir les politiques publiques adaptées. Elles servent également à l'Etat pour déterminer sa participation aux budgets des communes et, entre autres, elles influent sur le nombre d'élus au conseil municipal.

3 agents recenseurs participeront à la collecte, accompagnés d'une équipe de deux coordonnateurs communaux. Les Ignymontains concernés auront la possibilité de se faire recenser en ligne, à l'aide des identifiants qui leur seront remis, ou en remplissant un questionnaire papier. Ces derniers doivent être remis à l'agent recenseur, rentrés ou complétés en ligne au plus tard le 14 février 2026.

CE QUI VA CHANGER AU 1^{er} JANVIER...

Nouvelle année, nouveaux tarifs, nouvelles règles... Tour d'horizon des principaux changements qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2026.



PRIX DU TIMBRE

Envoyer une lettre coûtera plus cher !

Les prix des courriers et des colis augmenteront de 7,4 % en moyenne. La hausse atteindra même près de 10 % pour les timbres verts qui passeront de 1,39 € à 1,52 €.



REVALORISATION DU SMIC

Revalorisé comme chaque année, le Smic augmentera de 1,18 % au 1^{er} janvier 2026, portant son montant brut mensuel à 1 823,03 €.



DONS D'ARGENT

À partir de 2026, les dons entre particuliers devront être déclarés aux services fiscaux exclusivement par internet.

Cette déclaration doit être faite par la personne qui reçoit le don. S'il n'existe pas de seuil précis, l'obligation s'applique pour des dons exceptionnels et disproportionnés par rapport aux revenus ou au patrimoine du donneur.



COÛT DE L'ÉNERGIE

Les factures d'énergie devraient augmenter à cause de l'évolution des certificats d'économies d'énergie (CEE). Les fournisseurs d'électricité et de gaz devront financer davantage d'actions de rénovation énergétique, un coût qu'ils répercuteront sur les consommateurs, soit environ 50 € de plus par an.



IMMOBILIER

Bonne nouvelle pour les logements chauffés à l'électricité !

La méthode de calcul du DPE (Diagnostic de performance énergétique) va changer, de façon à corriger une inégalité de traitement qui touchait jusque-là les foyers chauffés à l'électricité, énergie pourtant fortement décarbonée. Cela devrait permettre à 850 000 logements de sortir du statut de passoire thermique.



HISTOIRE

Il était une fois...

GISÈLE HALIMI



Le vendredi 12 décembre 2025, la ville inaugurerait un nouveau parc portant le nom d'une femme aux multiples luttes : Gisèle Halimi.

Avocate engagée, elle consacre sa vie pour défendre celle des autres. Retour en quelques lignes sur le parcours de cette figure pionnière du droit des femmes et justicière pour l'évolution de l'opinion publique française.



Gisèle Halimi à gauche avec l'actrice Delphine Seyrig.

C'est en 1945 que Gisèle Halimi, originaire de Tunisie, arrive à Paris pour y étudier le droit. Jeune avocate, déjà, elle prend la défense des partisans de l'indépendance de l'Algérie et de la Tunisie dans les années 1960.

En 1972, alors qu'elle assure la défense d'une jeune femme, lors du procès de Bobigny, elle soutient la loi Veil qui sera adoptée en 1975 : Le 17 janvier, sera alors promulguée la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG), sous le gouvernement de Jacques Chirac. Au cours de sa carrière, ses plaidoiries et ses engagements politiques ont conduit Gisèle Halimi à être députée, sous la présidence de François Mitterrand. Durant son mandat, elle obtient notamment le vote d'un article de loi pour l'instauration des quotas de sexe ainsi qu'une loi pour permettre la dépénalisation de l'homosexualité des personnes âgées de plus de quinze ans.

Durant sa carrière, elle est la seule avocate à signer le manifeste des 343, dans lequel ce même nombre de femmes déclarent publique-

ment avoir eu recours à l'avortement, s'exposant ainsi à des poursuites judiciaires.

Plus qu'une défenseuse des droits humains, Gisèle Halimi est un emblème féministe et progressiste, qui nage à contrecourant, impulsant des idées qui révolutionneront le droit en France. Décédée en 2020, elle laisse derrière elle un ensemble d'ouvrages, quelques uns autobiographiques, quelques autres sur les procès les plus importants de sa carrière.

Elle écrit : « Je crois que l'engagement, pas seulement féministe mais l'engagement à part entière, permet de durer. »

Pour son courage indiscutable et sa quête pour la cause des femmes et des minorités, la Ville lui rend hommage en inaugurant le parc qui porte désormais son nom. Le parc Gisèle Halimi est situé dans le quartier de la Gare, en face de l'école Yves-Coppens. Avec une surface de 1845m², cet écrin accueille un parcours piéton, qui permet aux petits et grands de s'y promener au cœur de la ville. Une boîte à livres a également été installée près de l'entrée du parc.

Deux belles pièces pour débuter l'année 2026

Le mois de janvier sera riche en émotions avec deux rendez-vous à ne pas manquer : la comédie piquante *Rupture à domicile* et la fresque humaine multi-récompensée *Du charbon dans les veines*.



LE 16 JANVIER À 20H30 →

***Rupture à domicile* ouvrira le bal !**

Cette comédie met en scène un couple qui fait appel à une entreprise spécialisée pour annoncer une rupture à la place de l'un des deux partenaires. Mais rien ne se déroule comme prévu... Très vite, ce qui devait être une rupture à l'amiable se transforme en une succession de quiproquos, de mensonges et de situations cocasses. Les personnages se retrouvent piégés par leurs émotions, et le spectateur assiste à un enchaînement de scènes à la fois drôles et touchantes. L'auteur et metteur en scène Tristan Petitgirard revisite sa comédie romantique à succès, qui lui a valu une nomination aux Molières 2015 dans la catégorie Auteur francophone vivant, et réunit un trio inédit : Isabelle Vitari (*Nos chers voisins*), Loup-Denis Élion (*Scènes de ménage*) et Cyril Garnier (*On ne demande qu'à en rire*).

Réservation : billetterie.ville-montigny95.fr

Tarif plein : 22€, tarif ignymontain : 16,50€,
tarif réduit : 11,50€



LE 31 JANVIER À 20H30 →

Place à une œuvre bouleversante : *Du charbon dans les veines*.

Couronnée de cinq Molières et portée par une mise en scène rythmée, la pièce plonge les spectateurs dans l'histoire des mineurs du Nord de la France. « L'idée m'est venue après avoir vu une vidéo archive de l'INA sur un jeune mineur de fond en 1958. Il travaillait six jours sur sept sous terre, et le soir, sa seule échappée était de prendre soin d'un pigeon voyageur. Cette image de liberté, ce contraste avec l'enfermement de la mine, m'a inspiré », confie Jean-Philippe Daguerre, auteur et metteur en scène de la pièce. Sur scène, sept personnages donnent vie à son œuvre qui raconte la difficulté de ce métier mais surtout l'incroyable solidarité de ces travailleurs de différentes nationalités. On rit, on pleure. « Je crée des histoires romanesques avec des personnages lumineux dans des univers sombres », résume Jean-Philippe Daguerre. Et c'est sans doute là que la pièce résonne puissamment avec notre époque. Dans un climat où la peur de l'autre tend à s'installer, *Du charbon dans les veines* remet au centre ce qui relie : la force du collectif, des amitiés qui s'y tissent et des valeurs qu'on partage.

Réservation : billetterie.ville-montigny95.fr

Tarif plein : 37€, tarif ignymontain : 31,50€,
tarif réduit : 26,50€

ÇA BOUGE

Haiti Mevey, un art en partage à l'espace Corot

Du 16 janvier au 8 février 2026, l'espace Corot accueille Haïti Mevey, une exposition de peintures et de sculptures consacrée à la création haïtienne contemporaine.

Portée par les associations Promart Haïti et Rêvons pour Haïti, aux côtés de l'artiste Patrick Cauvin, l'exposition entend mettre en lumière la beauté et la vitalité de la culture haïtienne. Peintre reconnu, ancien vice-consul et ambassadeur engagé de la culture de son pays, Patrick Cauvin a fondé Promart Haïti avec l'ambition de promouvoir l'art haïtien à l'international, de soutenir concrètement les artistes sur place et de contribuer à la création d'une école d'art en Haïti. À travers une sélection d'œuvres de plusieurs artistes haïtiens mêlant peinture et sculpture, Haïti Mevey donne à voir une création foisonnante, nourrie par l'histoire, les traditions et le quotidien haïtien. Malgré un contexte social et économique particulièrement précaire, les artistes haïtiens continuent de créer avec une énergie remarquable, portés par une résilience et une créativité intacte. Pensée comme un espace de rencontre, l'exposition vise aussi à tisser des liens d'amitié et de coopération entre Haïti et la Ville, tout en offrant aux Ignymontains l'occasion de découvrir et de mieux comprendre la richesse d'une culture encore trop méconnue. Le vernissage aura lieu vendredi 16 janvier à partir de 19h, en présence de plusieurs artistes.



Exposition Haïti Mevey Espace Corot

Du 16 janvier au 8 février, de 15h à 18h les mercredis, samedis et dimanches



CINÉ-RELAX

Zootopie 2

Retrouver le savoureux duo de choc formé par les jeunes policiers Judy Hopps et Nick Wilde, qui, après avoir résolu la plus grande affaire criminelle de l'histoire de Zootopie, découvrent que leur collaboration n'est pas aussi solide qu'ils le pensaient lorsque le chef Bogo leur ordonne de participer à un programme de thérapie réservé aux coéquipiers en crise. Leur partenariat sera même soumis à rude épreuve.

**Dimanche 18 janvier à 14h30
Centre culturel Picasso**



AGENDA

Janvier 2026

SAMEDI 10

- › SOIRÉE JEUX À LA LUDOTHÈQUE
2 rue Auguste-Renoir, de 20h30 à 23h
Infos : 06 02 29 98 57

VENDREDI 16

- › GALETTE DES ROIS
A l'occasion d'un thé dansant, les seniors sont invités à venir déguster la galette des rois dans une ambiance conviviale.
A 14h, salle René-Char. Inscriptions auprès du service Retraités : 01 30 26 30 26.
- › EXPO HAÏTI MEVEY
PEINTURE/SCULPTURE
Vernissage à 16h, espace Corot.
Expo visible jusqu'au 8 février le mercredi, samedi et dimanche de 15h à 18h. Entrée libre et gratuite (lire ci-contre).

- › RUPTURE À DOMICILE
A 20h30 au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant.
Réservation : billetterie.ville-montigny95.fr

DIMANCHE 18

- › CINÉ-RELAX – ZOOTOPIE 2
A 14h30, au Centre culturel Picasso.
Tarif : 4,60€.

VENDREDI 23

- › VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION
Miloud Goual, Maire de Montigny-lès-Cormeilles, adressera ses vœux aux habitants.
A 19h, espace Léonard-de-Vinci,
rue Auguste-Renoir.

VENDREDI 30

- › NUIT DES CONSERVATOIRES
Concert de l'école municipale de musique.
A 20h, église Saint-Martin.
Entrée libre et gratuite

SAMEDI 31

- › DU CHARBON DANS LES VEINES
A 20h30 au Centre culturel Picasso,
rue Guy-de-Maupassant.
Réservation : billetterie.ville-montigny95.fr

DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

- › CHALLENGE DE LA VILLE D'ESCRIME
Espace Léonard-de-Vinci à partir de 9h30
Entrée libre

JEUDI 5 FÉVRIER

- › DON DU SANG
Collecte organisée par l'EFS et l'amicale des donneurs de sang bénévoles du Parisis,
salle René Char, de 15h à 19h.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.



NATURE & PAYSAGE



Les décorations rangées et les aiguilles au sol annoncent la fin des fêtes... mais pas celle du sapin ! Comme chaque année, la Ville met en place une opération de recyclage jusqu'au 16 janvier prochain. Neuf points de collecte sont répartis sur la commune pour permettre à chacun de déposer facilement son arbre. Une seule condition : celui-doit être entièrement nu, sans sac, ni neige artificielle, ni décos.

LES SAPINS POURRONT ÊTRE DÉPOSÉS SUR LES LIEUX SUIVANTS :

- **Parvis Picasso**, face à la police municipale
- **Hôtel de ville**, entrée du parking Gabriel-Péri
- **Parking de la ferme pédagogique**
- **Parking Louis-David**, à côté de l'Espace Léonard-de-Vinci, rue Renoir
- **Quartier de la Gare, rue John-Lennon**, à l'entrée de la gare routière face à l'agence bancaire
- **Rue Jacques-Verniol**, à l'entrée du parking de la source
- **Rue Simone-Veil**, côté rue du Général-de-Gaulle (Place Lucy).
- **Rue de la Halte**, au fond du parking Jean-Moulin
- **Parking 195 boulevard de Pontoise**



Une deuxième vie pour votre sapin !

Une fois les fêtes passées, votre sapin peut encore servir ! Jusqu'au 16 janvier, vous pouvez le déposer dans l'un des neuf points de collecte installés par la Ville afin qu'il soit recyclé.



Recycler son sapin, c'est réduire les déchets, éviter l'enfouissement ou l'incinération, et participer activement à la transition écologique locale. Cette initiative municipale encourage également les habitants à adopter des comportements responsables, tout en valorisant les ressources naturelles.

Une fois rassemblés, les sapins seront broyés puis transformés en paillage, afin d'être utilisés par les services municipaux pour protéger les massifs, limiter l'évaporation de l'eau et freiner la pousse des mauvaises herbes. Une partie du broyat deviendra également un fertilisant naturel, riche en matière organique, qui viendra enrichir les sols communaux. Un geste simple, écologique et concret pour commencer l'année du bon pied !

À travers cette opération, la Ville confirme son engagement en faveur de l'environnement. Les fêtes se terminent, mais les bonnes habitudes peuvent continuer. En recyclant leur sapin, les habitants deviennent acteurs d'une ville plus verte, plus propre et plus durable.

A SAVOIR

VOTE 2026

ELECTIONS MUNICIPALES 2026 : DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite des inscriptions à distance sur les listes électorales est fixée au mercredi 4 février 2026. Plus d'infos : 01 30 26 30 26

Etat Civil

Naissances

Bakary KaiLEY
Barkat Lugman
Bonsu Torgbor Eliana
Daigremont Cervantes Valeria
Dieguez Boccacci Matteo
Douillon Marta Djianni
Flamée Joyce
Gassama Sahel
Jean Whitney
Kancel Genesis
Kraft Maxine
Mernissi Neil
Laurent Neilan
Perez Caudron Thérèse
Terrat Jasmine

Mariages

Molina Edouard, Henri et Farhani Hela

Décès

Beauchamp Jean-Jacques
Guerche Charles
Legros veuve Berquet Andréa
Mary Raymond
Monir Mikhael épouse Milhail Sabah
Rio René
Thiefaire veuve Gérard Chantal
Vleminckx Gisèle épouse Ferretti

VACCINATION MUNICIPALE PUBLIQUE GRATUITE

Dans le cadre de ses actions en matière de santé et de prévention la ville organise mensuellement des séances de vaccinations gratuites à destination des Ignymontains de tout âge. **Les prochaines séances de vaccinations gratuites se tiendront les mercredis 14 janvier, 11 février, 18 mars, et 15 avril 2026, de 17h30 à 19h, dans les locaux municipaux situés au 13 bis, rue Elsa-triolet.**

PERMANENCES DE 2AH : L'ASSURANCE POUR TOUS



Si vous avez des interrogations ou besoin d'être accompagné(e) dans le choix des offres de contrat transmises par 2AH, la Ville a mis en place des permanences lors desquelles un conseiller pourra, sur rdv, répondre à toutes vos questions.

Celles-ci se dérouleront les jeudi 5 février, 5 mars, 2 avril et 7 mai de 9h à 12h puis de 13h30 à 17h au sein de l'Espace Nelson Mandela, avenue Aristide Maillol.

La prise de rdv s'effectue auprès de 2AH aux coordonnées téléphoniques indiquées ci-dessus :

Tél : 02.35.76.47.20 - Du lundi au vendredi de 9h à 18h
Mail : 2ah@assuranceetservices.org
Site web : assuranceetservices.org

PERMANENCES ADDICTIONS

Des permanences pour les personnes souffrant d'addictions ont été mises en place, un lundi sur deux, au service Prévention, 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage). Cette permanence, initiée en partenariat avec l'association Addictions France, s'adresse aux moins de 25 ans confrontés à tous types de dépendances : le cannabis, la drogue, la cigarette, les jeux vidéo ou encore les achats compulsifs. **Prise de rendez-vous et informations auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.**

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillol, 01 30 26 30 26. **Services techniques et d'urbanisme :**

- Permanence urbanisme sur RDV (mail : urbanisme@ville-montigny95.fr) le mardi de 14h à 19h.
- 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 14h à 19h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26.

Permanences des élus : • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03.

Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique *Nous contacter* (bien préciser la question qui vous préoccupe).

PLAN GRAND FROID : PENSEZ AU REGISTRE DE VEILLE SANITAIRE

En prévision d'éventuelles rigueurs climatiques, un registre sanitaire (canicule et grand froid) est tenu par le CCAS afin d'accompagner au mieux les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées).

Ce dernier permet, en cas de nécessité, l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux pour les habitants de plus 65 ans pouvant être mis à l'épreuve par des conditions difficiles. Aussi, si vous pensez avoir besoin d'aide ou si vous avez connaissance de personnes susceptibles d'être concernées dans votre entourage, n'hésitez pas à contacter le CCAS ou le service Retraités, qui suivront avec attention chaque situation.

L'inscription sur le registre de veille sanitaire est confidentielle. Elle peut être faite par vous-même ou par un proche auprès du service Retraités ou en ligne sur montigny95.fr.

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez votre adresse e-mail au bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Autre moyen de rester informés des principales actualités de la Ville, abonnez-vous à la page Facebook (Mairie de Montigny-lès-Cormeilles) à la page de LinkedIn et à la page Instagram ([montigny_les_cormeilles](#)). N'hésitez pas à partager vos plus belles photos de la ville en utilisant le hashtag #montigny95 !



«UNE POÉSIE CONTEMPORAINE, SENSIBLE ET SUBTILE»



5 nominations
aux Molières
2025

L'HUMANITÉ



Samedi 31 janvier
à 20H30

DU CHARBON DANS LES VEINES

THÉÂTRE

Auteur et metteur en scène
Jean-Philippe Daguerre

CENTRE
CULTUREL
PICASSO

Billetterie sur montigny95.fr

Ville de
Montigny
Lès Cormeilles